

Carte 39 – Mesures préférentielles pour bus



Mesures préférentielles pour bus  
actuelles (MPB)

- 1 Boulevard Saint-Jean
- 2 Autoroute 40
- 3 Boulevard de la Côte-Vertu
- 4 Chomedey-boulevard Laurentien-boulevard Marcel-Laurin
- 5 Rue Grenet
- 6 Autoroute 20
- 7 Chemin de la Côte-de-Liesse
- 8 Rue Notre-Dame Ouest
- 9 Rue Saint-Patrick
- 10 Rue Airlie
- 11 Boulevard Newman
- 12 Rue Sherbrooke Ouest
- 13 Rue Marc-Cantin
- 14 Pont Champlain
- 15 Rue Carrie-Derick
- 16 Pont Victoria-rue des Irlandais
- 17 Approche terminus centre-ville
- 18 Rue de la Commune Est et Ouest
- 19 Boulevard René-Lévesque Est et Ouest
- 20 Rue Sainte-Catherine Ouest
- 21 Chemin de la Côte-des-Neiges
- 22 Avenue du Parc
- 23 Rue Sherbrooke Est et Ouest (centre-ville)
- 24 Boulevard Saint-Joseph Est
- 25 Boulevard Rosemont
- 26 Rue Beaubien Est
- 27 Boulevard Crémazie Est
- 28 Rue Sauvé Est
- 29 Pont Viau
- 30 Boulevard Henri-Bourassa Est
- 31 Avenue Papineau
- 32 Boulevard Saint-Michel
- 33 Boulevard Pie-IX
- 34 Rue Jean-Talon Est
- 35 Rue Viau
- 36 Boulevard Léger
- 37 Autoroute 25
- 38 Rue De Boucherville
- 39 Rue Sherbrooke Est (Mercier)
- 40 Rue Sherbrooke Est (RDP-PAT)